



UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

REVUE DE PRESSE

Éducation
Enseignement
Superieur

RP
08 au 13
décembre
2025

UCAD : VERS UN RETOUR AU CALME APRÈS LA LEVÉE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar semble renouer progressivement avec l'apaisement après plusieurs jours de vives tensions sur le campus pédagogique. Ce mercredi 10 décembre 2025, le Conseil académique a été officiellement consulté afin de se prononcer sur la levée de la réquisition des forces de sécurité, mobilisées pour protéger les personnes et les biens et garantir la continuité des activités administratives et pédagogiques. Selon le Rectorat, cette saisine intervient au moment où le climat général s'améliore sensiblement sur l'ensemble du campus. Les affrontements entre étudiants et forces de l'ordre avaient éclaté sur fond de revendications relatives aux conditions d'études, d'hébergement et de vie universitaire. L'intervention soutenue du GMI, bien que jugée nécessaire par les autorités pour rétablir l'ordre, avait suscité de vives critiques au sein de la communauté universitaire, qui dénonçait une mesure exceptionnelle et disproportionnée.

Le Conseil académique appelle à la responsabilité collective. Face à cette accalmie naissante, le Conseil académique invite l'ensemble des composantes de l'UCAD, étudiants, enseignants, personnels administratifs, à consolider cette dynamique. Il exhorte chacun à éviter tout acte pouvant rallumer les tensions et conduire, à nouveau, à des mesures coercitives. L'objectif affiché est clair : restaurer un climat serein, propice à la reprise normale des enseignements et des activités de recherche.

Le GMI retire son dispositif. Dans la nuit du 10 au 11 décembre, le Groupement Mobile d'Intervention (GMI) a procédé au retrait total de son dispositif sécuritaire déployé sur le campus. Cette levée marque une étape symbolique dans la désescalade en cours. Pour rappel, le GMI avait été mobilisé sur réquisition du Recteur, à la suite des vagues de manifestations qui avaient secoué l'université, afin d'assurer la protection des infrastructures et le maintien de l'ordre public.

<https://www.rts.sv/actualite/detail/a-la-une/ucad-vers-un-retour-au-calme-apres-la-levee-du-dispositif-securitaire>

NATIONALE

L'Etat envisage de dégager 3,8 milliards FCFA pour régler les bourses impayées



Suite aux tensions qui ont eu lieu à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, des rencontres successives ont été tenues entre le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Professeur Daouda Ngom, le Directeur des Bourses, Jean Amédé Diatta et le Collectif des étudiants de l'UCAD. Le ministre a formulé des propositions de sortie de crise avec la mobilisation d'un montant de trois milliards huit cent vingt-sept millions sept cent dix mille francs FCFA (3.827.710.000 FCFA).

1. Première proposition : Elle consiste à payer la bourse du master 1 durant l'année académique 2025/2026 et la bourse de Master II au cours de l'année académique 2026/2027. De plus, le ministre sur instruction du Premier ministre a proposé d'attribuer aux 12.238 étudiants retardataires à ce jour, la somme de cent quinze mille francs CFA (115.000 CFA) francs CFA en sus des 24 mois réglementaires à payer.

2. Deuxième proposition: Elle est inhérente aux étudiants de Master II. De prime abord, la proposition consiste à attribuer une dérogation aux étudiants de Master II ayant une inscription en 2025/2026. Ensuite, pour les étudiants de Master II dont la formation est en cours, notamment ceux en phase d'achèvement ou de soutenance, avec une durée résiduelle de quelques mois, l'Etat propose d'octroyer un montant global de trois cent quatre-vingt-dix mille (390.000) FCFA par étudiant pour une mensualité de soixante-cinq mille francs CFA (65.000 FCFA) payable de février 2026 à juillet 2026.

Enfin, en début du mois de février 2026, les étudiants de master II n'ayant pas encore perçu leurs allocations relatives aux changements de taux, bénéficieront d'un paiement de trois cent mille (300.000 FCFA) par étudiant. En supplément, tous ces étudiants inscrits en master II bénéficieront du paiement de leurs subventions de mémoire au début du mois de janvier 2026 pour un montant habituel de cent cinquante mille francs CFA (150.000 FCFA) par étudiant.

https://www.pressafrik.com/Enseignement-supérieur-l-Etat-envise-de-degager-38-milliards-FCFA-pour-regler-les-bourses-impayees_a298488.html

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : LA CHINE RENFORCE SON SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS DE L'UCAD



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a reçu, ce jeudi 11 décembre 2025, un appui significatif de la Chine à travers la signature d'une convention et la remise officielle de chèques en faveur de ses étudiants. La cérémonie, présidée par l'Ambassadeur de Chine au Sénégal, S.E. Li Zhigang, a réuni le Recteur de l'UCAD, Pr Alioune Badara Kandji, ainsi que plusieurs responsables universitaires.

Dans le cadre de cette coopération, la Chine a octroyé des bourses d'études destinées aux étudiants de six établissements : le CESTI, l'ESP, l'ENSMG, l'IUPA, l'ILEA et la FASEG.

Le Recteur, Pr Alioune Badara Kandji, a salué un partenariat qu'il qualifie de « fructueux », rappelant le rôle central de l'Institut Confucius de Dakar dans le renforcement des échanges académiques entre les deux pays. Il a exprimé sa satisfaction pour cette contribution qui allège considérablement la charge financière des étudiants concernés. Pour sa part, l'Ambassadeur Li Zhigang a réaffirmé la volonté de la Chine d'accompagner la jeunesse sénégalaise. Il a rappelé que 60 étudiants sénégalais bénéficient chaque année d'opportunités d'études supérieures dans les universités chinoises, avant d'encourager les nouveaux boursiers à devenir des ambassadeurs du partenariat sino-sénégalais. Enfin, le Directeur de la coopération de l'UCAD, Pr Abdoulaye Diouf, a plaidé pour un élargissement de cette collaboration vers d'autres axes stratégiques tels que la mobilité académique, la recherche, l'innovation, la création de laboratoires conjoints, la transformation numérique et le développement industriel.

https://senego.com/enseignement-supérieur-la-chine-renforce-son-soutien-aux-étudiants-de-lucad_1902370.html

UCAD : le rectorat ordonne la reprise immédiate des enseignements



Après plusieurs jours de tensions ayant perturbé le fonctionnement normal de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), le rectorat a officiellement annoncé la reprise des activités pédagogiques et scientifiques sur l'ensemble du campus.

Dans un courrier en date du 8 décembre 2025, le recteur de l'UCAD informe les responsables des établissements que le Conseil académique, réuni le 2 décembre dernier, l'a autorisé à solliciter l'intervention des Forces de l'ordre afin de garantir la sécurité des personnes, la protection des biens ainsi que la continuité des enseignements et des activités de recherche.

Selon le document, cette décision, prise « conformément aux textes en vigueur », a permis de rétablir un climat d'apaisement et de sécurité sur le campus pédagogique. Grâce à cette action coordonnée entre les autorités universitaires et les forces de sécurité, les conditions seraient désormais réunies pour assurer une reprise « effective et sécurisée » des activités académiques.

Le recteur invite ainsi, sans délai, les chefs des différents établissements de l'UCAD à organiser la reprise totale des cours, des travaux dirigés, des travaux pratiques, mais aussi des évaluations et des délibérations.

https://www.dakaractu.com/UCAD-Securite-retablie-sur-le-campus-le-rectoratordonne-la-reprise-immédiate-des-enseignements_a267341.html



Dakar et Banjul veulent promouvoir davantage la mobilité universitaire

Le Sénégal et la Gambie sont convenus de donner une nouvelle orientation à leur coopération dans le domaine universitaire, en facilitant la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants à travers des filières relevant des sciences exactes, du numérique et de l'intelligence artificielle, a-t-on appris du ministre sénégalais de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La co-supervision de thèses fait aussi partie de cette nouvelle orientation qui touche à d'autres domaines comme les sciences de la santé et l'agro-alimentaire, des secteurs "stratégiques" pour les économies des deux pays voisins, selon Daouda Ngom.

"Nos deux pays ont intérêt à promouvoir la recherche agricole et halieutique, la gestion durable des ressources naturelles et l'innovation technologique adaptée aux besoins locaux", a-t-il déclaré.

M. Ngom, entouré de ses proches collaborateurs et des principaux directeurs de son département, recevait son homologue gambien accompagné d'une forte délégation.

Le Sénégal et la Gambie peuvent jouer un rôle moteur à travers des réseaux d'universités, leurs centres d'excellence et des plateformes communes d'expérimentation scientifique, a-t-il indiqué.

Il a rappelé que cette perspective s'accorde avec les orientations de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine qui encouragent l'intégration académique.

Daouda Ngom a réitéré "la disponibilité totale" du Sénégal à travailler avec la Gambie pour matérialiser les orientations définies au cours de la visite de deux jours de son homologue.

"Nous sommes prêts à mettre à disposition notre expertise, partager nos bonnes pratiques en matière de gouvernance universitaire et renforcer les synergies entre nos systèmes nationaux", a assuré Daouda Ngom.

Les institutions d'enseignement supérieur, les centres de recherche et le réseau d'incubateurs du ministère de l'Enseignement supérieur demeurent "ouverts à toute initiative conjointe visant la formation, l'innovation et l'employabilité des jeunes", a-t-il dit.

Il a signalé que les deux pays avaient signé un protocole de coopération en 2018, portant sur le renforcement de la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Cette visite de travail vise à "renforcer ce protocole avec de nouveaux axes", selon M. Ngom.

<https://aps.sn/dakar-et-banjul-veulent-promouvoir-davantage-la-mobilite-universitaire/>

INTERNATIONALE

Face à un « budget insoutenable », l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne augmente ses frais d'inscription pour certains étudiants étrangers



« C'est un vrai cri d'alarme. » La présidente de Paris 1 Panthéon-Sorbonne Christine Neau-Leduc est revenue ce mardi matin sur RFI sur la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers extra-communautaires décidée lundi 1er septembre par son établissement. Jusque-là, l'université avait fait le choix, comme beaucoup d'autres, de ne pas les augmenter, mais elle invoque désormais des contraintes budgétaires trop lourdes.

Cette hausse, « nous l'avons adoptée de façon contrainte, parce que notre budget est insoutenable et que nous avons besoin de recettes supplémentaires », explique Christine Neau-Leduc. Sans ces ressources, l'université « ne peut pas accueillir » ses étudiants dans de bonnes conditions. « On est au bout du système », déplore la présidente de l'université, qui espère que cette hausse « sera purement circonstancielle » et que l'université pourra « revenir dessus ».

Plus de 13,5 millions d'économies en 2025

Dès la rentrée 2026, les étudiants étrangers extra-communautaires devront désormais débourser 2.895 euros pour une année de licence, contre 178 euros, et 3.941 euros en master, contre 254 euros actuellement.

Le montant appliqué est celui fixé par un décret de 2019, qui permet aux universités de fixer des droits d'inscription différenciés aux étudiants étrangers. A l'époque, ce projet, issu de la stratégie « Bienvenue en France », avait suscité une large fronde de la part des étudiants, des enseignants et des présidents d'universités.

Six ans plus tard, la prestigieuse université parisienne, qui a vu ses effectifs passer de 32.000 à 45.000 étudiants entre 2011 et 2024, explique ne plus avoir d'autres choix. « Nous avons diminué nos dépenses, nous faisons des économies. Nous avons fait plus de 13,5 millions d'économies en 2025. Et là, pour 2026, le gouvernement nous annonce 7 millions de charges supplémentaires. Nous sommes pris dans une situation inextricable », insiste la présidente de Paris 1, affirmant que cette décision est « un déchirement ».

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/education/-face-a-un-budget-insoutenable-luniversite-paris-1-pantheon-sorbonne-augmente-ses-frais-dinscription-pour-certains-etudiants-etrangers-2203697>

vietnam : Les universités peuvent exploiter de manière indépendante les résultats de la recherche et les innovations



Le décret 268 du gouvernement accorde l'autonomie aux établissements d'enseignement supérieur en matière d'exploitation de la propriété intellectuelle, encourageant la mise en œuvre de modèles commerciaux basés sur l'université (spin-offs).

Ces informations ont été présentées par M. Chu Thuc Dat, directeur adjoint du département de l'innovation du ministère des Sciences et de la Technologie, lors du séminaire « Modèle de centre d'innovation et d'entrepreneuriat universitaire » organisé par l'Université des sciences et technologies de Hanoï (USTH) le matin du 28 novembre.

Le séminaire s'est déroulé dans un contexte où les universités vietnamiennes sont confrontées à de nombreux défis en matière d'innovation, un écart important entre la recherche et l'application, une flexibilité insuffisante des mécanismes de coopération avec les entreprises, des infrastructures de test technologique limitées et un besoin accru d'expérience pratique chez les étudiants.

Le directeur adjoint Chu Thuc Dat a vivement salué les efforts de l'USTH en matière de construction et de promotion du modèle de centres d'innovation et d'entrepreneuriat au sein des universités, considérant cela comme une composante importante de l'écosystème national d'innovation.

M. Chu Thuc Dat a déclaré que le décret n° 268, récemment promulgué par le gouvernement le 14 octobre, qui encadre la mise en œuvre de plusieurs articles de la loi sur la science, la technologie et l'innovation, a concrétisé une série de nouveaux mécanismes. Ceux-ci comprennent des dispositions visant à améliorer le modèle organisationnel des centres d'innovation, à élargir le mécanisme de diffusion des connaissances et à mobiliser les ressources en faveur de l'innovation. En particulier, le décret accorde une autonomie aux organismes scientifiques et technologiques ainsi qu'aux établissements d'enseignement supérieur en matière d'exploitation de la propriété intellectuelle et encourage la création d'un réseau de centres d'innovation au sein des universités, en partenariat avec les entreprises et les collectivités territoriales.

<https://www.vietnam.vn/fr/truong-dai-hoc-co-the-tu-chu-khai-thac-ketqua-nghien-cuu-sang-tao>

Université Joseph Ki-Zerbo : Un panel sur la recherche et l'innovation pour célébrer le jubilé d'or



Du 8 au 10 décembre 2025, l'Université Joseph Ki-Zerbo (UJKZ) célèbre 50 ans d'existence. Pour ce jubilé d'or, plusieurs activités sont au programme, dont des panels. Ce mardi 9 décembre 2025, au sein de ladite université, a eu lieu un panel autour de la recherche et de l'innovation.

Dr Emmanuel Nanema, Délégué général du Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) du Burkina Faso, a dressé un bilan positif de l'institution. Il a fait savoir les acquis du centre, notamment la mise en œuvre et la vulgarisation de foyers améliorés dans les ménages au Burkina Faso.

Il a aussi fait savoir les perspectives et la vision du centre. La vision annoncée à travers le Plan stratégique (PS) 2025-2029, c'est de faire du CNRST à l'horizon 2029, un pôle d'excellence de recherche et d'innovation transdisciplinaire pour le développement durable du Burkina Faso.

Pr Jacqueline Konaté, du Centre d'intelligence artificielle et de robotique du Mali, a mis l'accent sur la retro-ingénierie. Pour elle, il y a la nécessité de partir des technologies existantes pour les améliorer ou en développer de nouvelles.

Ainsi, a-t-elle estimé, les chercheurs impacteront mieux le quotidien de leurs populations et permettent le développement de leurs pays. En clair, elle a appelé à ce que les chercheurs cessent de faire de la recherche pour faire de la recherche, mais faire de la recherche pour vraiment impacter nos sociétés.

Dr Daou Ibrahim, Secrétaire général adjoint (SGA) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique du Niger, a parlé de valorisation sociale des recherches.

Pour lui, il faut travailler en équipe, associer d'autres acteurs et la société à la recherche pour plus d'impact des produits de la recherche. Il a aussi incité les chercheurs à déléguer la problématique des recherches et à changer d'état d'esprit.

<https://burkina24.com/2025/12/09/ujkz-un-panel-sur-la-recherche-et-linnovation-pour-celebrer-le-jubile-dor/>